

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 16 Mars à 19h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 09 mars 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 39

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, M MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme URBAIN Sandrine, M LE PAGE Clément (remplacé par M DESBENOIT Bernard), Mme TROUILLET Nelly, M CHENAUD Fabrice, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme BOURNEZ Christine à M FAYOLLE Jean, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, Mme TROUILLET Nelly à M JARSAILLON Philippe, M CHENAUD Fabrice à Mme CALLSEN Marie-Christine

Election d'un secrétaire de séance : Mme GASDON Christine (Boyer)

N°2023/N°062

OBJET : PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL AUX BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF

M. le Président précise au Conseil Communautaire que, comme chaque année, le budget principal devra couvrir le déficit de certains budgets annexes à caractère administratif tels que le budget annexe enfance jeunesse et piscine nouvelle.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Fixe à 688 151,88 € le versement du budget principal au budget annexe Enfance Jeunesse,
- Fixe à 1 500 000,00 € le versement du budget principal au budget annexe Piscine Nouvelle,
- Dit que les dépenses sont prévues au compte 6521 du budget principal.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Boyer
Mme Christine GASDON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230316-N2023-062-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE